

La politique documentaire des établissements scolaires

Guide méthodologique

principes

« l'enjeu de la documentation, ce n'est pas la documentation elle-même qui n'est qu'un moyen, c'est une pédagogie active »
Françoise Ferry chargée d'une mission IGEN, 15 mars 2001, conférence au CNDP.

C'est donc désormais l'établissement tout entier qui doit s'interroger sur ce qu'il faut mobiliser pour que le CDI, les enseignants et les documentalistes atteignent cet objectif. L'élaboration d'une politique documentaire permettra donc de clarifier avec tous les acteurs les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées dans l'établissement pour la construction collective des savoirs

Trois grands axes de réflexion

A l'intérieur d'une réflexion sur les apprentissages, trois axes vont permettre de définir des orientations, un *système de valeurs communes* et une *stratégie pour l'action* qui constituent l'armature d'une « politique ».

Le premier axe est celui des publics (dimension sociale) ;

Il s'agit de s'interroger sur les caractéristiques de la population scolaire reçue dans l'établissement.

Quels sont les besoins des élèves tant au plan proprement pédagogique (compétences repérées, handicaps, points d'appui) qu'au plan de l'accès aux ressources « culturelles » ?

Comment l'établissement va-t-il organiser l'accès de tous les élèves aux ressources pédagogiques ?

Comment va-t-on s'assurer que *tous les élèves* disposent à leur sortie de l'établissement de l'autonomie nécessaire à la poursuite de leur formation ?

Le second axe est celui de la continuité éducative (dimension temporelle) ;

Quelles progressions va-t-on élaborer pour que les objectifs pédagogiques soient atteints ? En s'appuyant sur les objectifs et programmes à chaque niveau, quelles activités d'apprentissage et de découverte va-t-on proposer et évaluer en tenant compte des rythmes individuels et des stratégies d'apprentissage ?

Comment va-t-on prendre en compte à l'arrivée des élèves dans l'établissement les compétences acquises antérieurement ?

Comment va-t-on alterner temps continu des apprentissages et temps ponctuel des événements (productions personnelles, expositions, concours, défis, spectacles....) ?

Le troisième axe est celui de la mobilisation des ressources (dimension stratégique)

La définition des priorités de développement des ressources pédagogiques sera éclairée naturellement par les observations des deux précédents axes, mais elle devra être aussi prospective. Cela concerne tant la politique d'acquisition que les *projets d'organisation du temps et des lieux*, que la mise à disposition des personnes-ressources (évolution des postes). C'est l'ensemble de ces questions qui peut permettre aujourd'hui une approche renouvelée du métier de documentaliste, inscrite dans la même dynamique que celle de tous les enseignants. Il s'agit bien de promouvoir la compétence pédagogique des documentalistes, c'est à dire la capacité qui doit être manifestée à *diversifier les sources d'accès aux savoirs*, à *prendre en compte dans les activités la variété des stratégies d'apprentissage* et à *accompagner les trajectoires par des évaluations formatives permettant à chacun de maîtriser son parcours*.

Mode d'emploi

L'élaboration d'une politique documentaire en établissement scolaire nécessite qu'on fasse



Un **diagnostic** qui permettra un repérage des fragilités et des points d'appui

Les acteurs

p 3 - 11

La continuité éducative

p 12 - 16

La mobilisation des ressources

p 17 - 23

La colonne grisée sur chacune des pages correspondant aux trois dimensions analysées contiendra les tendances qui seront dégagées à l'aide des questionnements opérés.

Ces tendances peuvent être des données chiffrées interprétées mais aussi des perceptions qualitatives ; l'essentiel est qu'elles soient « partagées » par les personnels qui les auront recherchées et analysées.



Un **plan de développement** en appui sur le diagnostic

Au croisement des données...Les axes de développement

p 24

Les tendances relevées dans les colonnes grisées permettront de dégager les priorités d'actions correctives et de développement ; elles seront l'ossature de la politique documentaire de l'établissement.

Il restera à les accompagner d'un échéancier et d'une désignation des « chefs de projet ».

Les acteurs

L'hétérogénéité des acquis des élèves à l'entrée au collège comme au lycée est une réalité mesurable ; elle doit servir de points d'appui à la définition de *progressions individualisées* mises en œuvre au travers d'un certain nombre des dispositifs qui sont au cœur des différentes « réformes ». Qu'il s'agisse des parcours diversifiés en collèges et plus récemment des itinéraires de découverte (5^{ème} et 4^{ème}), des TPE et des PPCP en lycées, mais aussi plus simplement de la gestion des remédiations, de l'aide individualisée, du tutorat, l'incitation à la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux besoins repérés chez les élèves mobilise tous les enseignants. Les documentalistes doivent prendre part à la construction de ces progressions ; dès les évaluations d'entrée : 6^{ème} et bientôt 5^{ème}, 2de, ils sont amenés à analyser comment les compétences acquises et surtout celles qui ne le sont pas doivent être travaillées. Ainsi, les compétences évaluées à l'entrée au lycée en français : « rechercher, analyser, interpréter, produire une argumentation, écrire un texte cohérent, respecter les contraintes linguistiques » et en histoire et géographie « sélectionner, classer, mettre en relation, généraliser » se retrouvent-elles nécessairement dans les compétences visées par les travaux s'appuyant sur la recherche documentaire. Il est donc souhaitable que le niveau d'atteinte de ces compétences soit connu des documentalistes afin que les séquences de travail au CDI soient préparées en tenant compte de ces données différentes selon les classes et les établissements.

La question des publics adultes se pose également ; les besoins seront analysés et mis en relation avec la culture propre à l'établissement (habitudes de travail en équipe, hobbies repérés, domaines non explorés...).

Par ailleurs, l'accès à l'information, à la documentation, aux objets culturels dans leur ensemble est une question de justice sociale. L'établissement scolaire se doit donc de l'organiser soigneusement. Cela ne veut pas dire qu'il faut instituer un cours de « documentation » mais que documentalistes et enseignants doivent, en référence aux objectifs qu'ils visent, organiser l'accès de tous les élèves à toutes les ressources dans l'établissement et hors l'établissement. Pour cela, le diagnostic territorial des ressources est un point d'appui précieux ; il permet de hiérarchiser les priorités tant en matière de programmation pédagogique qu'en matière de définition des priorités d'investissements (matériels et humains).

Les élèves

- leurs caractéristiques sociologiques
- leurs comportements de lecteurs
- leurs comportements par rapport à l'information
- état de leur formation antérieure

Les enseignants

- leurs caractéristiques sociologiques
- état des pratiques documentaires dans l'enseignement
- collaborations avec les documentalistes
- leurs attentes en matière d'information professionnelle

Les non-enseignants

- leurs besoins
- leurs compétences spécifiques

Les personnels de direction et d'éducation

- leurs représentations du CDI
- leurs pratiques

Les personnels de gestion

- leurs représentations
- les collaborations possibles

Les parents

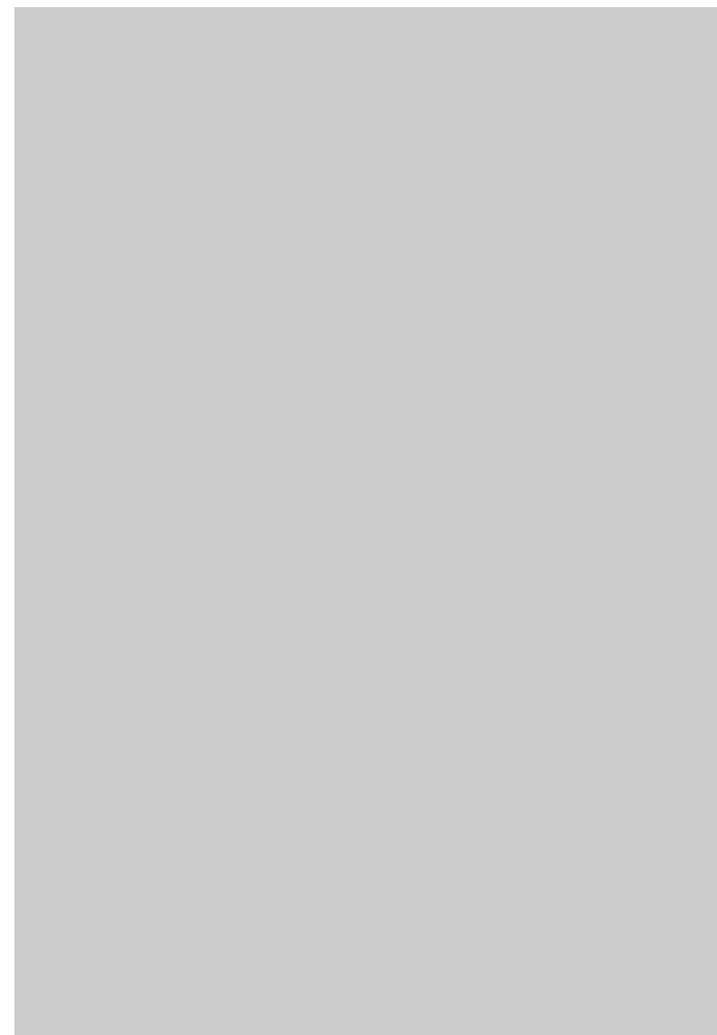
- leurs représentations du CDI
- leurs attentes
- leurs compétences spécifiques

Les acteurs

Les élèves

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs caractéristiques sociologiques	<ul style="list-style-type: none">• Catégories socio-professionnelles des familles• habitat (urbain/rural)• temps passé dans l'établissement (besoins particuliers des internes par exemple...)• loisirs, passions, activités associatives...	<ul style="list-style-type: none">📖 IPES📖 GEP (secrétariat élèves ou vie scolaire)📖 fiches d'informations des professeurs principaux, de la vie scolaire	
leurs comportements de lecteurs	<ul style="list-style-type: none">• fréquence et temps de lectures• types de lectures• modalités (inscription en bibliothèque, achats familiaux, échanges ...)• articulation lecture /travail/plaisir	<ul style="list-style-type: none">📖 enquêtes « maison » (y compris réalisées dans le cadre d'un PPCP, d'un TPE, d'un IDD)📖 enquêtes nationales (cf cédérom « pratiques culturelles des Français »)	

leurs comportements par rapport à l'information	<ul style="list-style-type: none">• leurs sources d'information personnelles : encyclopédies, matériel informatique et multimédia, accès internet, presse	<ul style="list-style-type: none">📖 questionnaire spécifique CDI📖 positionnement par rapport aux référentiels des apprentissages documentaires
	<ul style="list-style-type: none">• fréquentation des lieux d'information : médiathèques, CDI ou BCD• leurs représentations de la documentation et de son utilisation	
Formation antérieure à la recherche documentaire	<ul style="list-style-type: none">• état des habiletés documentaires (repérage, connaissance de la classification, utilisation de la base de données documentaires informatisée)	<ul style="list-style-type: none">📖 référentiels des apprentissages documentaires📖 utilisation des items des évaluations nationales pertinents pour la recherche documentaire (dans Casimir, EVAREM, référentiel du B2I)
	<ul style="list-style-type: none">• bilan de compétences à l'entrée dans chaque cycle (collège, lycée) en matière de prise d'informations, reformulation, technique de la prise de notes, rédaction de synthèses...	



Les enseignants (disciplines)

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs caractéristiques sociologiques	<ul style="list-style-type: none">• pyramide des âges• ancienneté dans l'établissement• taux de renouvellement des équipes• recours à la formation continue	<ul style="list-style-type: none">📖 IPES📖 tableaux DIFOR (demandes de formation) du chef d'établissement	
état des pratiques documentaires dans l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">• degré de formation à la recherche documentaire informatisée• degré de pratique des technologies de l'information (multimédia, internet...)	<ul style="list-style-type: none">📖 entretiens avec les enseignants📖 conseils d'enseignement au moment des projets IDD, TPE, PPCP, B2I	

collaborations avec les documentalistes

- dans le cadre disciplinaire
nature et fréquence
modalités de préparation
modalités d'évaluation
- dans le cadre des dispositifs transversaux
nature et fréquence
modalités de préparation
modalités d'évaluation
- utilisation des ressources institutionnelles (CRDP...)

leurs attentes en matière d'information professionnelle

- repérage des centres d'intérêt
 - degré d'autonomie dans la recherche d'information
 - sources d'information à échanger (partage d'outils)
- 📖 entretiens personnels
 - 📖 statistiques sur les sollicitations (BO, RLR, presse pédagogique)
 - 📖 réactions à la veille documentaire professionnelle proposée par les documentalistes

Les non-enseignants

(personnels ATOS et personnels de santé et sociaux)

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs besoins	<ul style="list-style-type: none">• attentes en matière d'information professionnelle• attentes en matière de communication interne• attentes en matière de communication externe	<ul style="list-style-type: none">📖 inscriptions aux préparations de concours et examens📖 degré d'implication dans les projets éducatifs, pédagogiques, culturels	
leurs compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• apports possibles en matière d'action culturelle• apports possibles en matière d'action éducative• apports possibles au plan logistique	<ul style="list-style-type: none">📖 entretiens personnels📖 participation aux projets éducatifs, pédagogiques, culturels	

Les personnels de direction et d'éducation

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs représentations du CDI	<ul style="list-style-type: none">• correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste• connaissance des missions des documentalistes• les attentes pédagogiques et éducatives autour du CDI	<ul style="list-style-type: none">📖 entretiens personnels📖 notation administrative📖 conseils d'enseignement📖 projet d'établissement	
leurs pratiques	<ul style="list-style-type: none">• en matière de gestion des lieux• en matière de gestion du temps• en matière de pilotage pédagogique et éducatif• définition des pratiques culturelles pour l'établissement	<ul style="list-style-type: none">📖 programmations de travaux et d'aménagements avec les collectivités territoriales📖 projet d'établissement📖 bilan de fonctionnement annuel📖 emplois du temps📖 gestion du temps libre des élèves	

Les personnels de gestion

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs représentations du CDI	<ul style="list-style-type: none">• correspondance entre leur conception du CDI et celle du documentaliste• connaissance des missions des documentalistes	<ul style="list-style-type: none">📖 conseils d'enseignement📖 PV de CA📖 entretiens	
les collaborations possibles	<ul style="list-style-type: none">• en matière de gestion des lieux• en matière de gestion du fonds documentaire et de la bibliothèque• en matière de politique d'acquisition	<ul style="list-style-type: none">📖 conseils d'enseignement📖 présentation du budget et du compte financier (rapport du chef d'établissement)📖 entretiens	

Les parents

champs d'observation	questions	sources d'information	résultats (tendances)
leurs représentations du CDI	<ul style="list-style-type: none">• niveau d'information concernant le rôle pédagogique et éducatif des documentalistes• niveau d'information concernant les fonctions pédagogiques et éducatives du CDI	<ul style="list-style-type: none">📖 groupes de pilotage du projet d'établissement	
leurs attentes	<ul style="list-style-type: none">• en matière d'accès à l'information et au travail de recherche documentaire• en matière d'incitation à la lecture	<ul style="list-style-type: none">📖 Compte rendu des conseils de classe📖 PV de CA📖 Compte rendu des CVL	
leurs compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• leur participation à l'élaboration d'une politique d'établissement	<ul style="list-style-type: none">📖 PV de CA📖 groupes de pilotage du projet d'établissement	

la continuité éducative

La multiplication des ruptures temporelles est un des facteurs d'échec dans notre système éducatif. Le développement des BCD et des TICE dans les écoles primaires a nécessairement un impact sur les habiletés des écoliers à chercher de l'information, à se repérer dans des organisations de documents, à utiliser simultanément plusieurs sources d'information. Pourtant, trop souvent, à leur arrivée au collège, ils vont devoir tout reprendre à zéro ; on peut d'ailleurs dire la même chose des lycéens qui se voient confrontés à une initiation systématique à BCDI comme si au collège ils n'avaient pas appris à l'utiliser. Certes, les savoirs non réactivés régulièrement s'évaporent, mais il est très démobilisant pour un élève d'avoir la sensation de toujours tout recommencer. On peut donc imaginer qu'un repérage précis puisse être mené par les documentalistes à chaque début de cycle au travers d'activités finalisées (connaissance de l'établissement, des parcours scolaires...) afin de prévoir les apprentissages dans la continuité.

Les documentalistes sont, ensuite, à même de proposer aux équipes enseignantes des activités en parfaite adéquation avec les programmes des différentes disciplines qui permettront de réactiver les compétences des élèves en matière de recherche d'information, de reformulation et d'appropriation de l'information, tout au long de leur cycle d'études dans l'établissement. Ainsi, se noue un véritable partenariat pédagogique dans lequel le documentaliste lie les compétences spécifiques à son champ d'activité à celles visées par l'enseignant. C'est la garantie pour l'élève qu'il acquiert de véritables compétences transférables qui concourent à son autonomie.

Par ailleurs, pour renforcer l'identité du CDI comme lieu principal du travail sur les ressources, il est nécessaire de valoriser ces ressources dans leur dimension d'objets culturels. L'organisation d'événements conjointement par les élèves, les documentalistes et les enseignants (concours, expositions, semaines thématiques, défis...) permettra de rendre lisible la politique documentaire de l'établissement. Le temps de l'événement articulé avec celui des apprentissages constitue un rythme vital pour l'établissement. Le CDI devient alors le carrefour des orientations politiques dans l'établissement (politique culturelle, politique de prévention, politique d'orientation...) et prend alors une autre dimension : au delà d'un service, il est un point d'appui essentiel pour le pilotage de l'établissement.

Bilans de compétences
à l'entrée
à la sortie

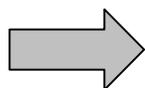
Articulation des apprentissages documentaires avec les
disciplines d'enseignement
spécificités de la recherche documentaire (les
référentiels)
appui sur les travaux disciplinaires
évaluation des apprentissages

Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire
place de la recherche documentaire
compétences évaluées

Le CDI et les événements culturels
champs culturels et CDI
articulation événements - continuum pédagogique

Bilan de compétences

Champs d'observation	questionnements	Sources d'information	Résultats (tendances)
Les compétences acquises au cours de la scolarité antérieure Ecole élémentaire Collège	Recensement des acquis antérieurs Vérification des pré-requis Programmations des plans de formation à la recherche documentaire tenant compte des acquis antérieurs	<ul style="list-style-type: none"> 📖 Evaluation 6^{ème} (logiciel d'exploitation : CASIMIR) 📖 B2I 📖 Evaluation 2de (logiciel d'exploitation : EVAREM) 📖 Documents d'évaluation et tests en situation http://www.ac-rouen.fr/colleges/zay-houlme/cdi/evaluation_6e/index2.html http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ecjs/evaluation.htm 📖 guides méthodologiques permettant de construire des documents d'évaluation de compétences http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/cer-aut.htm 📖 http://crdp.ac-clermont.fr/pedago/docu/peda/tableau.htm 📖 http://www.fas.umontreal.ca/ebsi/jetrouve/ 📖 les référentiels de compétences en recherche documentaire (tous référencés dans savoirs-cdi) 	
Les compétences attendues au collège et en lycées	Connaissance des référentiels spécifiques		



Ces deux séries d'observation, reposent sur des corpus de données accessibles tant aux enseignants qu'aux documentalistes. Elles sont le point de départ nécessaire à toute programmation sur un cycle d'études. L'état des lieux de la disponibilité de ces informations dans un établissement est un indicateur essentiel à la mise en œuvre d'une réelle continuité éducative en matière d'éducation à l'information et à la recherche documentaire. De même la connaissance de ces compétences attendues par les enseignants est un indicateur précieux du degré de collaboration entre enseignants et documentalistes

Articulation des apprentissages documentaires avec les disciplines d'enseignement

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
spécificités de la recherche documentaire : les référentiels :	Diffusion des référentiels (cf p.13) aux enseignants en ciblant les zones de recouvrement des compétences		
appui sur les travaux disciplinaires	Recensement des collaborations par niveau d'enseignement par classe Repérage des disciplines non engagées dans les collaborations	 Programmes des disciplines et surtout documents d'accompagnement  Corpus de travaux possibles en appui sur la collaboration avec les enseignants <u>Travailler en partenariat Professeurs de disciplines /professeurs documentalistes in savoirscdi</u> (http://savoircdi.cndp.fr/outilspeda:reflexion/profdoc.htm)	
évaluation des apprentissages	Recensement des pratiques d'évaluation dans l'établissement Modalités négociables	 En appui sur les référentiels, <ul style="list-style-type: none">▪ Choix des compétences à évaluer▪ Choix des outils d'évaluation▪ Choix du mode de communication de ces évaluations<ul style="list-style-type: none">Aux élèves et à leurs famillesAux autres enseignants	

Les dispositifs transversaux et la recherche documentaire

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
----------------------	-----------------	------------	-----------------------

Place de la recherche documentaire	<p>Enjeux de la maîtrise des compétences en recherche documentaire et utilisation de l'information</p> <p>Communication de ces enjeux aux élèves à leurs familles aux enseignants</p>	<p>📖 Textes officiels sur : Itinéraires de découverte, TPE, PPCP, B2I</p> <p>📖 Savoirscdi ; pédagogie ; les nouveaux dispositifs (http://savoircdi.cndp.fr/outils/peda/accueil.htm)</p>	
------------------------------------	---	--	--

compétences évaluées	<p>Participation aux jurys de TPE en terminale</p> <p>Participation aux évaluations intégrées (IDD, B2I)</p>	<p>📖 Textes officiels</p> <p>📖 Dossiers pédagogiques : Le Café pédagogique (site offrant les liens les plus pertinents dans ces domaines) http://www.cafepedagogique.net</p>	
----------------------	--	---	--

Le CDI et les événements culturels

Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
champs culturels et CDI	<p>Ressources propres à l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none">Talents et hobbies, centres d'intérêt pour les pratiques culturelles des personnels <p>Ressources de l'environnement proche</p> <ul style="list-style-type: none">Lieux culturelsAssociationsPartenariats	<ul style="list-style-type: none">📖 Entretiens personnels📖 Repérages dans le projet d'établissement📖 Recensement des activités des associations internes et externes	
articulation événements - continuum pédagogique	<p>Nature des programmations d'évènements :</p> <ul style="list-style-type: none">étalement dans le temps, fréquence, publics concernés <p>Articulation des évènements avec la vie pédagogique de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none">Intégration dans le projet d'établissement <p>Intégration du CDI dans cette dynamique</p>		

la mobilisation des ressources

Avec le développement des technologies de l'information et de la communication dans les collèges et lycées, on assiste à une expansion des lieux de consultation et des supports. Si, par ailleurs les enseignants intègrent petit à petit dans leurs champs disciplinaires ces outils, la question pour l'établissement devient cruciale de savoir comment **gérer l'accès à toutes ces ressources**.

Tout d'abord, chaque enseignant, chaque élève, chaque secrétaire, chaque agent doit être informé de l'existence et de la localisation de ces ressources ; l'inventaire doit être communiqué de manière ciblée et pouvoir être consultable en plusieurs points de l'établissement, salle des personnels, CDI, salles d'études, laboratoires, ateliers, bureau de la vie scolaire, infirmerie. Le réseau informatique est le support idéal d'information de l'ensemble de la communauté scolaire.

Ces ressources doivent être accessibles à tout moment, et en toute sécurité pour l'établissement. Cela signifie donc qu'on soit capable d'organiser la présence d'adultes de statuts différents pour assurer la consultation de bases de données, l'accès à Internet et aux supports traditionnels pendant le temps de présence des usagers. Il est alors nécessaire de **former** les surveillants, les aide-éducateurs, les techniciens de laboratoire et bien évidemment les enseignants **aux principes de base de la recherche documentaire sur tous ces supports**.

Le partenariat avec les enseignants au service de projets pédagogiques programmés dans le temps et organisés suivant les lieux disponibles dans l'établissement est le point d'appui d'une définition concertée d'une véritable **politique d'acquisition**. En fonction de ses spécificités et de ses projets, chaque établissement définit des priorités de développement. Les documentalistes proposent un véritable plan comprenant :

- l'évolution prévisible de la ressource humaine (faut-il un aide éducateur à temps plein pour l'assistance pédagogique ou technique ? un second poste de documentaliste se justifie-t-il par l'extension des activités pédagogiques ?...)
- les aménagements de locaux, les investissements mobiliers les plus réalistes par rapport aux contraintes propres à l'établissement
- les documents à acquérir en fonction des besoins énoncés et en prévision des évolutions pédagogiques annoncées. La variété des supports est à privilégier pour répondre à la variété des stratégies d'apprentissage des usagers.

L'accès aux ressources

- Matériels et espaces
- Personnes-ressources
- Ressources institutionnelles
- Diffusion

Formation des usagers

- Repérage des besoins
- Réponse aux besoins

Politique d'acquisition

- Analyse des besoins
- Définition des priorités
- Mobilisation financière

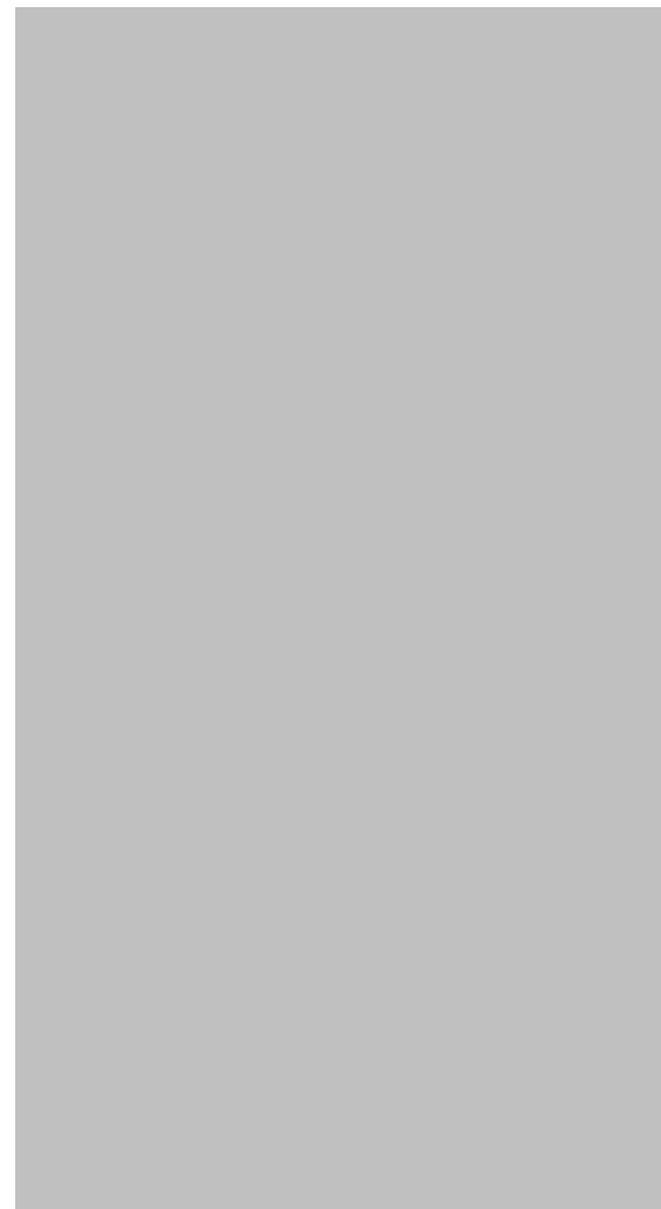
Culture du pilotage et du développement

- Communication interne
- Positionnements professionnels

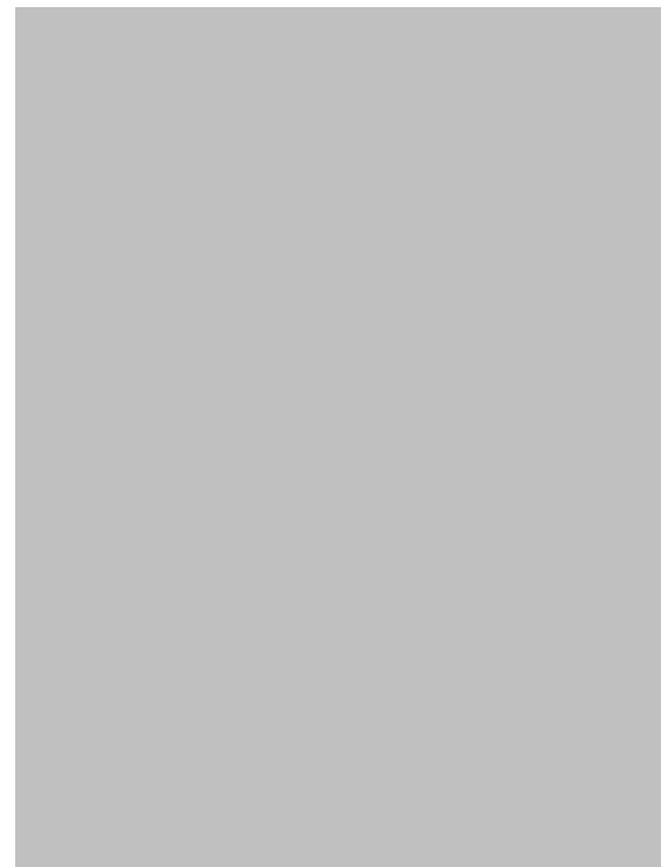
Champs d'observation	questionnements	références	Résultats (tendances)
Matériels et espaces	Budget/ élève		
	Budget / type d'enseignement (enseignements technologiques, post bac...)	📖 Documents à élaborer avec le gestionnaire de l'établissement	
	Part des investissements (mobiliers, parc informatique...)		
	Part des différents supports documentaires		
	Part des abonnements		
	Part de la bibliothèque élève		
	Part de l'information professionnelle (bibliothèque pédagogique, administrative...)		
	Niveau d'équipement informatique de l'établissement		
	Niveau d'équipement informatique du CDI		
	Nature des locaux utilisables par les élèves pour leur travail personnel (capacité d'accueil, qualité fonctionnelle)	📖 Document à élaborer avec les CPE	
Nature des locaux utilisables avec les documentalistes (en plus du CDI)			
	Les documentalistes		

Personnes-ressources

- Assistance
 - CES, CEC, aide-éducateurs
 - Technique (informatique)
- Collaborations
 - Enseignants
 - Personnels de direction
 - Administration
 - Vie scolaire
 - TOS
 - Personnels de santé et sociaux
- Points d'appui de l'environnement
 - Associations
 - Bibliothèques, médiathèques...
 - Secteur économique (commerçants, entreprises...)
- Ressources socio-culturelles
 - Propres à l'établissement



	Dans l'environnement proche
Ressources institutionnelles	Points d'appui institutionnels Réseau des documentalistes IUFM Division de la Formation CDDP, CRDP Corps d'inspection
Diffusion	Modalités d'information de la communauté scolaire Sur les équipements disponibles Sur l'accessibilité à ces équipements (horaires)



Formation des usagers

Champs d'observation

questionnements

références

Résultats (tendances)

Repérage des besoins

Au-delà des questionnements de la page 12 concernant les élèves

Quels besoins de formation des enseignants

- A la recherche documentaire
- A la recherche d'information (à dominante professionnelle)

Quels besoins de formation des autres personnels

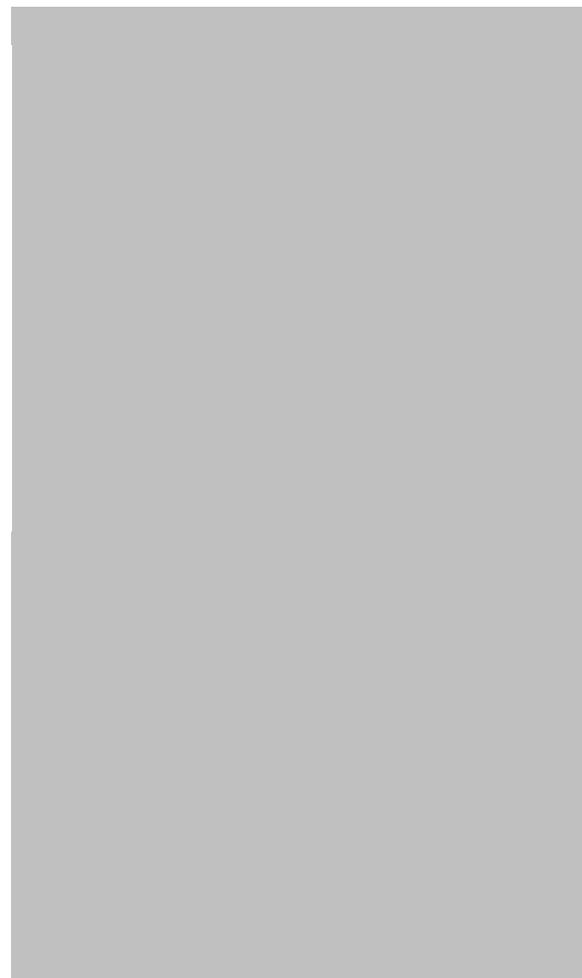
📖 Dans le site Savoirs CDI, un article de Vincent Liquete : [L'information et la formation de l'enseignant : état des lieux et perspectives](#)

Réponse aux besoins

Dispositifs pédagogiques nécessitant la formation des usagers (TPE, PPCP, IDD, B2I...)

Modalités de formation

- Stage d'établissement
- Séquences de concertation préparatoires aux TPE, IDD, PPCP



Politique d'acquisition

Champs d'observation

questionnements

références

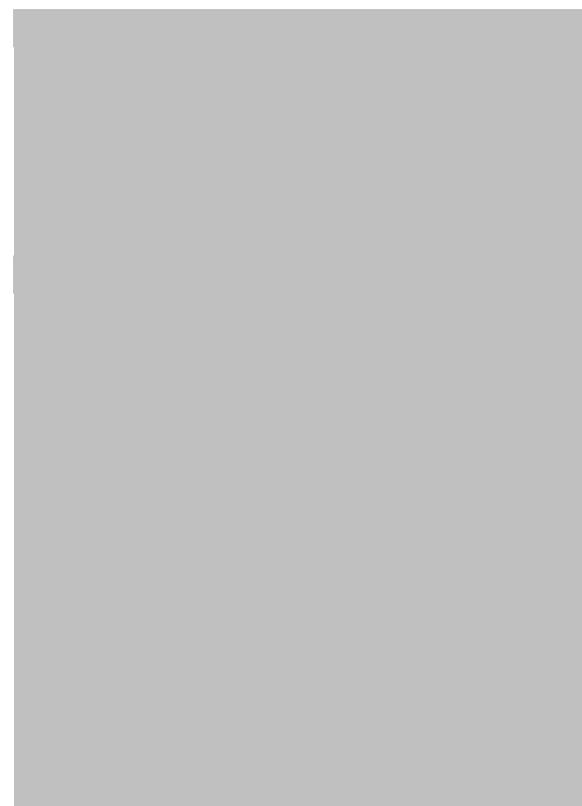
Résultats (tendances)

Analyse des besoins	Prise en compte des caractéristiques de la population scolaire	📖 Page 3,4,5,12,13	
	Prise en compte des besoins en formation des usagers	📖 Page 21	
	Prise en compte des projets pédagogiques de l'établissement	📖 Page 13,15	
	Prise en compte des ressources de l'environnement	📖 Page 19	
Définition des priorités	Modalités d'association des usagers		
	Modalités de prise de décision Qui ? quand ?		
Mobilisation financière	Budget de l'établissement		
	Subventions des collectivités territoriales		
	Subventions issues de fonds privés ou associatifs (fondations, programmes, concours...)	📖 En collaboration avec les personnels de direction et de gestion	
	Mutualisation avec d'autres structures		
	Emprunts (CDDP, BCP...)		

Culture du pilotage et du développement

Champs d'observation **questionnements** **références** **Résultats (tendances)**

Communication interne autour de la politique d'établissement et donc de la politique documentaire	Définition des cibles
	Définition des supports
	Mise en œuvre des « outils » de communication interne
Positionnements professionnels	Degré d'implication des documentalistes dans les procédures d'élaboration de la politique d'établissement
	Degré d'implication des documentalistes dans les projets pédagogiques culturels éducatifs
	Degré d'implication des documentalistes dans la prise en charge de la veille pédagogique et éducative



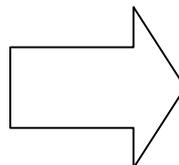
Au croisement des données....

les axes de développement

Fragilités repérées par le diagnostic

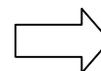
Propositions de correction et de développement

**Echéances
Chefs de projet**

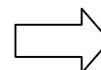


Le groupe de travail académique

Nicole BOULLIER	Proviseur, LP Lurçat Fleury les Aubrais (45)
Claude THOINET	Proviseur, Lycée Ch Péguy Orléans (45)
Marie-France COULAUD	Principale, clg de Châtillon/Loire (45)
Muriel FALIBARON	Proviseur adjointe Lycée Hôtelier Blois (41)
Jocelyne DUFOUR ALLELY	Documentaliste, Lycée Ch Péguy Orléans (45)
Pascale ESTIENNE	Documentaliste, clg de Châtillon/Loire (45)
Anne KIHM	Documentaliste, clg du Châtelet (18)
Elisabeth ROUX	Documentaliste, LP Lurçat Fleury les Aubrais (45)
Laurent SLOMOVICI	Documentaliste, Lycée Hôtelier Blois (41)
Régis VIARD	Documentaliste, clg d'Eguzon (36)
Marie José VIEILLEDENT	Documentaliste, clg J Moulin St Amand (18)
Thierry VILPOU	Documentaliste, LP Ampère Vendôme (41)



A élaboré ce guide méthodologique



Se propose d'intervenir dans le cadre de la formation continue en équipe (personnel de direction et documentaliste) à la demande des établissements pour aider à

- ▪ • l'émergence du diagnostic
- ▪ • la réflexion collective sur les stratégies

Florence DUROY MAZIERE,	Documentaliste coordinatrice, CRDP Orléans
Dominique TIEURCELIN	Documentaliste, Clg R.Cassin, Ballan Miré (37)
Christian DURAND	Enseignant IUFM Tours Fondettes (37)
Jean Claude LECLAIR	IUFM (Ingénierie de la Formation) Orléans (45)
Daniel FROMENTAUD	IPR EVS
Dominique AUMASSON	IPR EVS

Contacts :

Jean- Claude LECLAIR	IUFM d'Orléans(St Jean) Jean-claude.leclair@ac-orleans-tours.iufm.fr
Dominique AUMASSON	Rectorat (CVS) Ce.cvs@ac-orleans-tours.fr

Abréviations utilisées

ATOS	personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service
B2I	Brevet Informatique et Internet
BCD	Bibliothèque Centre de Documentation
BCP	Bibliothèque Centrale de Prêt
BO	Bulletin Officiel (de l'Education Nationale)
CDI	Centre de Documentation et d'Information
CES, CEC	Contrat Emploi Solidarité, Contrat Emploi Consolidé
CNDP	Centre National de Documentation Pédagogique
CPE	Conseillers Principaux d'Education
CVL	Conseil de la Vie Lycéenne
DIFOR	Division de la Formation (Rectorat d'Orléans)
GEP	Gestion des Elèves et des Personnels (base de données)
IDD	Itinéraires De Découverte
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
IPES	Indicateurs pour le Pilotage des Etablissements du Second degré
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IPR-EVS	Inspection Pédagogique Régionale Etablissements et Vie Scolaire
PPCP	Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel
RLR	Recueil des Lois et Règlements
TPE	Travaux Personnels Encadrés